

/BA

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 85-101 du 25 Mars 1985

chargeant le Camarade Girigissou GADO,  
~~Ministre de l'Equipe~~ment et des Transports  
de l'intérim du Camarade André ATCHADE,  
Ministre du Travail et des Affaires Sociales  
pour compter du 23 Mars 1985.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 84-322 du 3 Août 1984 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

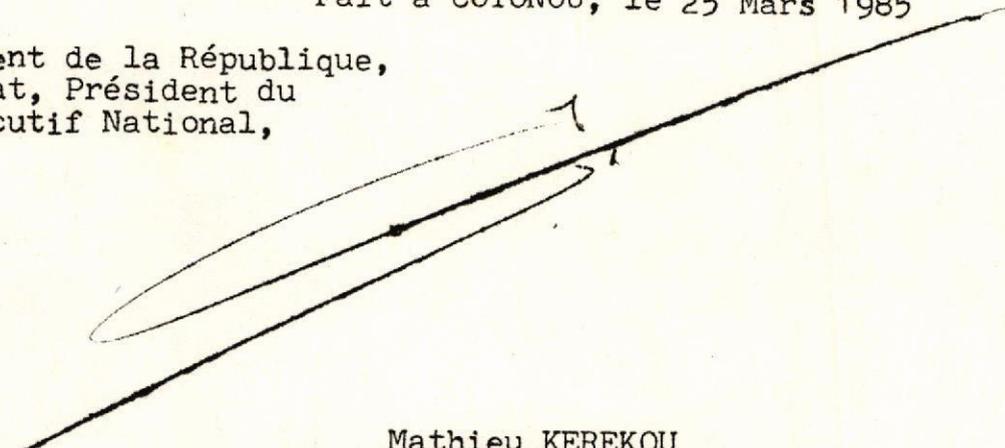
D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter 23 Mars 1985 le Camarade Girigissou GADO, ~~Ministre de l'Equipe~~ment et des Transports est chargé de l'intérim du ~~Ministre~~ du Travail et des Affaires Sociales pendant l'absence du Camarade André ATCHADE.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 25 Mars 1985

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du  
Conseil Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC DU PRPB 4 ANR 4 SGCEN 4 SPD 2 PPC 2 CPC 6  
MTAS-MET 10 Autres Ministères 13 DPE-DLC(INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4  
DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 PREFETS 6 JORPB 1.-